



DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Séance du 28 février 2024

Date de la convocation : 19/02/2024
Nombre de membres : 245
En exercice : 238
Présents : 137
Nombre de délégués ayant donné procuration : 21

Le mercredi 28 février 2024 à 14 heures, les membres du Comité Syndical, légalement convoqués, se sont réunis en visioconférence sous la présidence de M. Thierry SUAUD.

Délibération n°CS202410 : Modification de la délibération n°CS202359 relative aux statuts de la régie d'exploitation de réseaux de chaleur

Nomenclature : 8.8 Environnement

PRÉSENTS

- M. AKA Alain
- M. ALCAIDE Manuel
- M. ALMERO Jean-Jacques
- M. ALVADO Régis
- M. ASTOR Jean-Louis
- M. AUJOUAT Michel
- M. AUSSEL Edmond
- M. BAQUIER Jacques
- M. BAR Frédéric
- M. BARBREAU Robert
- M. BARTHE de MONTMEJAN Gérard
- M. BAUMLIN Philippe
- M. BEDIEE Jean Sébastien
- M. BERGON Christian
- M. BERLUTEAU Xavier
- M. BERNES Jean-Paul
- M. BERRI Djamel
- M. BEZIAT Denis
- M. BLOYET Anthony
- M. BODOT Bernard
- Mme BONHOMME Martine
- M. BONNET Bernard
- M. BOUBE Patrick
- M. BOUREAU Pascal
- M. BRACHET Philippe
- M. BRANA Jean-Pierre
- M. BRIANTAIS Paul
- M. BRONDINO Georges
- M. CARBONELL Michel
- M. CARVALHO Horacio
- M. CASTERA Didier
- M. CAZARRE Max
- M. CAZELLES Jean-Pierre
- M. CHARTIER Patrick
- M. COLLA Serge
- M. COSTES Philippe
- Mme COURTOIS-PÉRISSÉ Jennifer
- M. DE SCORRAILLE Jean-Baptiste
- M. DEBEAURAIN Guillaume
- M. DEJEAN Serge
- M. DELHON Jacques
- Mme DELMOND Ghislaine
- M. DELPECH Patrick
- M. DEODATO Jean-Paul
- Mme DOITTAU Véronique
- M. DUCASSE Bernard
- Mme DUFRAISSE Cécile
- M. DUHAMEL Thierry
- M. DUPEYRON Michel
- M. DUPRESSOIRE Jean-Luc
- Mme EMBRY Marie
- M. ESPIC Bruno
- M. ESPIE Jean-Claude
- M. FABRE Christian
- M. FABRIS Marcel
- M. FERNANDEZ Marc
- Mme FERRERI Arlette
- Mme FEVRIER Anne-Marie
- M. FOUCHOU-LAPEYRADE Jean-Pierre
- M. FRECHOU Jean-Claude
- M. FREZOULS Jean-Philippe
- M. FUSEAU Philippe
- M. GALAUP Didier
- M. GALINON Jérôme
- Mme GALY Brigitte
- M. GARCIA Damien

- M. GASC Jean-Pierre
- M. GAUTHIER Jean
- Mme GIBERT Janine
- M. GILLON Christophe
- Mme GIMENEZ Corinne
- Mme GINER Corinne
- M. GIRAUDO Sébastien
- M. GLINKOWSKI Julien
- M. GRIMAUD Robert
- M. GUILLERMIN Thierry
- M. HERBAUT Patrick
- Mme HILLAT Brigitte
- Mme HUMEAU Dominique
- Mme ICARD Evelyne
- M. IMART Thierry
- M. KONDRYSZYN Serge
- M. LAFFONT Didier
- M. LAGORCE Patrice
- M. LASSERRE Alain
- M. LASSERRE Marc
- Mme LATCHÉ Catherine
- M. LAVIGNE Gérard
- M. LE NÉVANEN Cédric
- Mme LEJEUNE Christine
- M. LEMAGNER Frédéric
- M. LIONNET Marc
- M. LORRAIN Jean-Luc
- M. LOT Thierry
- Mme LYORET Sandrine
- M. MALET Jean-Pierre
- M. MANERO Félix
- M. MARC David
- M. MARCHAND René
- M. MARTY Francis
- Mme MAURIN Nadine
- M. MAZARDO Jean-Michel
- Mme MEIFFREN Isabelle
- Mme MICHAUD Elisabeth
- M. MORO Sébastien
- Mme MOURGUE Josiane
- M. PAQUELET Pascal
- M. PARRE Frédéric
- M. PARRO Fabrice
- M. PASSERIEU Bernard
- M. PAYAN Miguel
- Mme PEIRO Marielle
- M. PEYRAS Henri
- M. PORTES Thierry
- M. PUYDEBOIS Yves
- M. RASPEAU Raoul
- M. RIBEYRON Franck
- M. RICHARD Jean Louis
- M. ROBERT Didier
- M. ROUJEAN Edgard
- M. ROUSSEL Jean-François
- Mme RUSSO Ida
- M. SARRALIÉ Claude
- M. SARRAU Bertrand
- M. SAURA Olivier
- M. SAVIGNY Thierry
- M. SERRE François
- M. SOMBRIS Yves
- M. STURMEL Philippe
- M. SUAUD Thierry
- M. SUSIGAN Alain
- M. TARRAUBE Gilbert
- M. TONELLI Marc
- M. TRAUTMANN Pierre
- Mme VALCKE Sophie
- M. VERGNES Claude
- M. VIGUIER Gilles

PROCURATIONS

- Mme ALLAL Fella
- M. BICO Carlos
- M. BOUCHE Jean-Paul
- M. BOYER Maxime
- M. CAMART Joël
- M. DAVEZAC Gilles
- M. DUNAL Jonhny
- M. DURANDET Patrick
- M. ESNAULT Emilion
- M. ESPLUGAS-LABATUT Pierre
- M. GILLES André
- Mme LAIGNEAU Annette
- M. LATTES Jean-Michel
- M. LOMBARDO Bruno
- M. MALAVAL Claude
- M. MILHAU Claude
- Mme MIQUEL-BELAUD Nicole
- M. RIQUET Clément
- Mme ROURE Marie-Hélène
- M. SOULIÉ Laurent
- M. VINCINI Sébastien
- à DE SCORRAILLE Jean-Baptiste
- à COSTES Philippe
- à AUJOULAT Michel
- à ROBERT Didier
- à GIBERT Janine
- à BARBREAU Robert
- à LEMAGNER Frédéric
- à FUSEAU Philippe
- à DUFRAISSE Cécile
- à BAR Frédéric
- à BEZIAT Denis
- à TRAUTMANN Pierre
- à MICHAUD Elisabeth
- à MEIFFREN Isabelle
- à DEBEAURAIN Guillaume
- à VERGNES Claude
- à SOMBRIS Yves
- à DELMOND Ghislaine
- à LYORET Sandrine
- à RUSSO Ida
- à SUAUD Thierry

ABSENTS EXCUSÉS

- Mme ADOUE-BIELSA Caroline
- M. AGOSTI Dominique
- M. ALENÇON Alain
- Mme ALLAL Fella
- Mme AMPOULANGE Françoise
- Mme ARMENGAUD Roseline
- M. ARSAC Olivier
- M. AUGÉ Dimitri
- M. AURY Jean-Pierre
- M. BICO Carlos
- M. BORHOVEN Davy
- M. BOTTAREL Didier
- M. BOUCHE Jean-Paul
- M. BOUDON Gérard
- M. BOUÉ Pierre-Louis
- Mme BOULAY Dominique
- M. BOYER Maxime
- M. BRESSAND Philippe
- M. BRIAND Sacha
- M. CALMETTES Francis
- M. CAMART Joël
- M. CAPARROS Pierre
- M. CASSAGNE Robert
- M. CASTEX Frédéric
- M. CHOLLET François
- M. COGNARD Gaëtan
- M. CORBARIEU Thierry
- M. DA SILVA Manuel
- M. DARNAUD Guy
- M. DAVEZAC Gilles
- M. DE PINS-LOZE Etienne
- M. DESBONNET Guy
- M. DESSEAUX Jean-Pierre
- M. DUCOMTE Alain
- Mme DUFFORT PIQUES Régine
- M. DUMOULIN Jean-Marc
- M. DUNAL Jonhny
- M. DURAND Cédric
- M. DURAND Christophe
- M. DURANDET Patrick
- M. ESNAULT Emilion
- M. ESPLUGAS-LABATUT Pierre
- M. FOURMENT Jean-Luc
- M. GAILLARD David
- M. GASPARD Joseph
- M. GASQUET Etienne
- Mme GENNARO-SAINT Christine
- M. GILLES André
- M. GRASS Francis
- Mme GRUEL Marie-Louise
- Mme JACQUET-VIOLLEAU Valérie
- M. JEANBON Patrick
- M. JOLIBERT Bastian
- M. JOUBÉ Raymond
- Mme KATZENMAYER Laurence
- Mme KLOPP-TOSSER Gwenola
- Mme LAIGNEAU Annette
- M. LARGE Alain
- M. LASSERRE Serge
- M. LATTES Jean-Michel
- M. LECOURT Bruno
- Mme LEFEVRE Marine
- M. LEFRANC Gérard
- M. LEGRIS Jérôme
- M. LOMBARDO Bruno
- M. LOURME Etienne
- M. MALAVAL Claude
- Mme MARTY Souhayla
- Mme MERLE-JOSÉ Christine
- M. MILHAU Claude
- M. MINUZZO Francis
- Mme MIQUEL-BELAUD Nicole
- M. MISIAK Nicolas
- M. NAVARRO Yvan
- Mme NISON Claire
- Mme OCHOA Nina
- Mme OUSMANE Gnadang
- M. PALLEJA Patrick
- M. PAVAN René
- M. PLICQUE Patrick
- M. PONS Quentin
- Mme RACAUD-ESPINOSA Christine
- M. RIQUET Alain
- M. RIQUET Clément
- M. RIVAL Patrice
- M. RODRIGUES Patrice
- Mme ROURE Marie-Hélène
- M. SABATHÉ Daniel
- M. SALAT Eric
- M. SALVATICO Jean-Paul
- M. SCHWENZFEIER Christian
- M. SENTOUS Thierry
- M. SOLOMIAC Christophe
- M. SOULIÉ Laurent
- Mme SOUSSI Nadia
- M. THIBAUD Gérard
- M. VIDAL Alain
- M. VINCENT Pierre
- M. VINCINI Sébastien
- M. WASTJER Michel
- M. ZARAGOZA Antoine



Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, **Monsieur Raoul RASPEAU est nommé secrétaire de séance**, et ceci à l'unanimité des membres présents.

Le Président du Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute Garonne expose :

Vu la délibération du Comité Syndical n°CS202359 du 19 octobre 2023 relative à l'adoption des statuts de la régie d'exploitation de réseaux de chaleur,

Considérant la lettre d'observations de la Préfecture reçue le 29 décembre 2023 portant sur la délibération n°CS202359 et plus particulièrement sur la composition du conseil d'exploitation de la régie d'exploitation de réseaux de chaleur,

Considérant les éléments de la note de synthèse adressée aux membres du Comité Syndical avec la convocation :

Par délibération n°CS202359 du 19 octobre 2023, le Comité Syndical a approuvé l'adoption des statuts de la régie d'exploitation de réseaux de chaleur.

Suite aux observations de la Préfecture portant sur cette délibération et plus particulièrement sur la composition du conseil d'exploitation, il est proposé d'adopter une modification de ladite délibération.

En effet, l'article 5.1 des statuts de la régie venait en contradiction avec l'article R2221-4 du CGCT quant aux catégories de personnes pouvant être membres du conseil d'exploitation. Il convient d'identifier a minima deux catégories de personnes, en sus des membres du Conseil Syndical, parmi lesquelles seront désignés les membres du conseil d'exploitation.

Il est ainsi proposé au Comité Syndical d'adopter la modification de l'article 5.1 des statuts telle que présentée ci-dessous :

5.1 Composition

Le conseil d'exploitation est composé d'au moins 3 membres, désignés par le Comité Syndical sur proposition du Président du Syndicat. Il est mis fin à leurs fonctions dans les mêmes formes.

Hormis les membres du Comité Syndical, pourront appartenir au conseil d'exploitation :

- *Toute personne ayant acquis, en raison notamment de leur expérience des affaires, de l'administration ou de leur profession, une compétence particulière leur permettant d'émettre tout avis utile sur les questions relatives au fonctionnement de la régie « Réseau de chaleur »,*
- *Un ou plusieurs représentants des usagers du réseau de chaleur,*
- *Tout agent du SDEHG dont le rôle et les missions le nécessitent.*

Conformément à l'article R.2221-6 du CGCT, les membres du Comité Syndical détiennent la majorité des sièges du conseil d'exploitation.

Par ailleurs, il est proposé au Comité Syndical de désigner les membres du conseil d'exploitation dans les conditions nouvellement définies par l'article 5.1 des statuts de la régie d'exploitation de réseaux de chaleur.

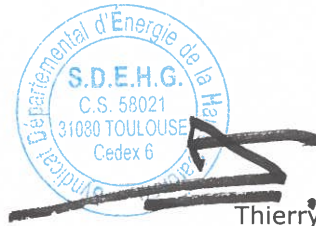
Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents, décide :

- **D'adopter la modification de la délibération du Comité Syndical n°CS202359 du 19 octobre 2023 telle que proposée ci-dessus. Les statuts de la régie d'exploitation de réseaux de chaleur, modifiés en conséquence, sont annexés à la présente délibération.**
- **De désigner en tant que membres du conseil d'exploitation : M. Philippe FUSEAU, membre du Comité Syndical, M. Marc LASSERRE, membre du Comité Syndical, M. Max CAZARRE, membre du Comité Syndical, M. Jacques GARCIA, représentant de l'ADEIC 31 (Association de Défense, d'Éducation et d'Information du Consommateur) et M. Patrick CASEILLES, directeur du SDEHG.**



Fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus
Pour extrait certifié conforme

Le Président



Thierry SUAUD

Vu et publié sur le site internet du SDEHG,

Le **07 MARS 2024**

Résultat du vote :

Pour	158
Contre	0
Abstention	0
Non-participation au vote	0

La présente décision peut faire l'objet d'un recours à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication dans un délai de deux mois devant le Tribunal Administratif de Toulouse par courrier à l'adresse suivante 68 rue Raymond IV - BP 7007 - 31068 TOULOUSE CEDEX 07 ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>

Envoyé en préfecture le 07/03/2024

Reçu en préfecture le 07/03/2024

Publié le



ID : 031-200075240-20240228-CS202410-DE